

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 4

**Artikel:** La riondèna et la vatse  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208438>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph . . . . . Fr. 1 50
- Favey, Grognoz et l'Assesneur, récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen . . . . . » 2 50
- La vilhe melice daô canton de Vaud, par C.-C. Denéréaz . . . . . » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Té, par L. Favrat (encore quelques exemplaires) . . . . . » 0 20  
(Par poste, fr. 0,32 en timbres.)

## LA RIONDÈNA ET LA VATSE

N<sup>è</sup> jamé vu pe grand bordon  
Que Manguelion de pè Sèryon,  
— On certain corps que crètiqavé

Et que tot lo dzo ie ronnavé. —  
L'ètai « précôt dâi ronnéri »,  
Qu'on desâi à la frèteri.  
Rein n'ètai jamé à sa potta :  
Nion cein, pardieu, vavâi 'na gotta  
Que li, à cein que preteindâi.  
— Eh ! lài pouâi fière su lè dâi. —  
Su lè fenne, ie failâi l'ouère :  
« Foudràï pouâi à tote lau ellioure  
Lo mor ! » Et lè municipalità,  
Lè dzuzdo, lè z'authorità,  
L'ètant, que desâi, dâi patraque,  
Dâi toupin ao bin dâi barjaque.  
Menâve la leinga assebin  
Contre cli qu'a fé lo tserpin,  
Lo bliâ, lo resin, lè fénasse,  
Lè fémalle et lè lemasse.  
Allâ pi, l'a èta punâ  
Et l'è cein que vo vu contâ.

\*\*\*

On certain dzo, aprî veneindze.  
(Crâio que l'ètai 'na deimeindze),  
Cutsi ao mâitet de son prâ,  
Manguelion desâi : « Tot parâ,  
Lo bon Dieu vayâi pas 'n'istière  
Que l'a fé dinse lè z'affère  
Et betâ dein noûtrè z'ottô  
Dâi bîte de doze quintau,  
Quemet lè bolet et lè failie,  
Lè bèrou, tote lè z'armaille  
Que ne pouant pas pi lau verî,  
Que sant tote lé ein on moui  
Dein dâi très tot petit z'ètrabliio.  
Et pu, elli melion dau diabliio  
Betâ dein lè z'air, lè damon,  
Iô l'a de la pllièce à tsavon,  
Tote cliiau crouète z'izelette.  
Cliiau riondène, cliiau z'aluvette !  
L'è per lé qu'èin pao dâi tsiron.  
Mè, l'aré met vatsè et modzon  
Su lè niolan avoué dâi z'èle,  
Per lé, pe hiaut que cliiau sapalle.  
Pu l'aré met ti lè z'ozî  
Su lè prâ, vè lè pequozî. »  
Tandu que dinse dèvesâve  
Manguelion, et que teimpêtâve,  
Se cutse ao mâitet de son prâ  
Et coumeince adan à ronfliâ.  
Quand, tot d'on coup, onna riondèna  
Que l'avâi trào roua d'aveina

Et qu'avâi lo pétro gonclliâ  
Laisse corre on bocon de cliâ, —  
Onna bin galéza cailletta —  
Que tsi, sein fère tant de chetta,  
Dessu lo nâ à Manguelion.  
— « C'osse ne cheint pas lè z'ugnon,  
Que fâ adan noutron ronnière,  
Et l'èin su quitto po la pouère.  
Tot parâ, l'èté rido guieu  
De pouâi crètiqâ lo bon Dieu :  
Se l'avâi betâ su la niola  
Lè valse, ma fâi quinna gâola  
L'aré ora. Câ, su lo nâ,  
N'è pas onna crouète caillâ  
Que l'aré reçu !... ma, 'na bâzoza  
Grocha quemet la Tor de Gâzoza. »

MARC A LOUIS.

Connait les usages. — M. et M<sup>me</sup> \*\*\* sont en soirée.

Le cocher, la cuisinière et la femme de chambre, estimant que quand des maîtres s'amusez les domestiques en peuvent bien faire autant, se sont confortablement installés au salon.

Ils se prélassent dans les fauteuils de moquette et font d'agréables comparaisons entre les crus les meilleurs du bouteiller de leurs maîtres.

Jean, le cocher, agrèmente cette dégustation de deux ou trois londrès, empruntés également à la provision de Monsieur, qui est très difficile.

Soudain, Monsieur \*\*\* apparaît à la porte du salon... sans s'être fait annoncer.

— Parfait !... parfait !... Eh ! elle est forte, celle-là, mes bonnes trônent au salon et Monsieur mon cocher fume mes cigares auprès de ces dames !

Alors, Jean, d'un air digne, presque offensé :  
— Pardon, monsieur, j'ai demandé à ces dames si la fumée ne les incommodé pas ! —  
(Onry).

## LES SALAMI DE BONIFACE

CES jours derniers, un entrepreneur lausannois vit arriver chez lui un ouvrier maçon venu tout droit de son village du Piémont. C'était un brave homme qu'il occupait depuis plusieurs années.

— Ah ! c'est vous, Boniface ! Parions que vous ne voulez pas que je vous rembauche ! fit-il avec jovialité.

— Que si, moussieu, que si ; ze me souis dit : « Du moment que le travail il va bien à Lausanne, tu vas y retourner, et sicure le moussieu il te reprendra ! »

— C'est entendu, mon brave Boniface.

— Mâ, ze me souis dit encore : « Le moussieu il a été touzours content de toi, pourquoi tu travailles de ton mieux, pourquoi tu n'es ni ouin' anarsiste ni ouin' syndicaliste, et si tu ne dis rien à personne, il te donnera 70 centimes de l'heure. Et poui, moussieu (tapotant un veston rebondi), z'ai là dans ma posse ouin bon salamé.

— Boniface, vous êtes un gros malin ; va pour les 70 centimes. Seulement : motus !

— Sicure ! Les 70 centimes, ils restent enterrés dans le tombeau de mon cœur.

— Eh bien, à demain, mon ami.

— Si, mâ z'ai amené le fils, Giuseppe. L'année passée, vous lui donniez 50 de l'heure comme porte-mortier. Maintenant l'est ouin garçon grand et fort, et manze la polenta comme ouin homme. Alors, ze lui ai dit : « Puisque tu manzes la polenta comme ouin homme, tu dois gagner comme ouin homme. » Donc l'est bon auzourd'hui pour manœuvre, et lui donnerez bien, sans vous commander, 60 centimes de l'heure ?...

— Soit, essayons de Giuseppe comme manœuvre.

— A 60 centimes de l'heure ?... Ze vous dirai que z'ai dans ma posse ouin autre salamé.

— A 60 centimes, vieux farceur !

— Vous serez bien satisfait, pourquoi l'est ouin garçon zentil tant et tant. Mâ, le petit Pietro, l'autre mien fils, l'est aussi ouin zentil garçon, et intelligent comme ouin maître d'école. Ze l'ai pris avec moi, lui aussi. N'est pas très grand, n'est pas très fort encore, mâ fera bon service comme petit porte-mortier, à 50 centimes de l'heure. Et pouis, z'ai ouin troizième...

— Un troizième fils à caser ?

— Euh ! Madonna ! non, ouin troizième salamé dans ma posse.

— Votre veston est donc une charcuterie !... Enfin, puisque vous avez amené votre cadet, prenons-le.

— A 50 centimes de l'heure ?

— Oui, finassier que vous êtes !

— Il les gagnera bien, pourquoi l'est vil comme ouin écureuil, et s'il porte pas toute la sarze en oune fois, la porte en deux fois aussi vite qu'en oune. Ze le surveillerai du reste, et le grand-père aussi le surveillera. Pourquoi ze vous dirai que z'ai amené le mien père avec les petits. L'est ouin peu sur l'âze, le père, ne peut pas faire le maçon ni le manœuvre ; mâ sera bien profitable à moussieu pour les commissions, et coûtera pas grand' soze : 55 centimes de l'heure. Et dans la posse...

— Vous avez un quatrième salami !

— Non, l'est dans la posse du père, le quatrième.

— Ecoutez, Boniface, c'est bien parce que c'est vous...

— A 55 ?

— A condition qu'il ne soit ni sourd ni aveugle.

— Sourd et aveugle, Cristo ! il voit comme ouin aigle et entend comme ouin lièvre.

— C'est bien, Boniface, c'est bien... Je ne vous retiens pas davantage, il faut que je fasse la tournée des chantiers.

— Ze m'en vas aussi, moussieu, pourquoi le Baptiste il m'attend à la rue. Le Baptiste, l'est ouin cousin du beau-frère à la femme. Il m'a dit comme ça : « Tu pars pour Lausanne, Boniface ; moi, ze souis zamais été à Lausanne ; alors ze pars avec toi. » Ze pouvais pas dire non. Et l'est venu. Maçon, l'est pas ; manœuvre, non plus ;